L'Armancourtois

Juillet 2013

Bulletin N° 10

SOMMAIRE :

Editorial 1
Nos finances 2
Nos travaux 3
La vie à l'école 4
La vie associative..... 5
Notre coup de cœur 7
La vie quotidienne 8

Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi, et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30

La fête des Voisins 2013

Place des Treilles le 31 mai 2013

Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

L'école ne verra pas sa classe maternelle fermée en septembre prochain. Les actions, le soutien de nombreuses personnes ont porté leurs fruits. Ce qui nous a permis d'être écoutés auprès du Rectorat. La baisse d'effectif enregistrée en 2012 se résorbe et nous retrouvons le taux moyen de fréquentation de notre école des dix dernières années, soit 61 enfants en moyenne. Dans chaque épreuve il faut en tirer le positif : les Armancourtois ont su ici montrer leur détermination pour défendre leurs valeurs et leur intérêt communautaire. Avec le conseil municipal, j'inviterai fin septembre toutes les personnes qui ont un lien avec l'école, pour préparer les prochaines années ; notamment la semaine de 4,5 jours qui sera mise en place à la rentrée de septembre 2014. Nous chercherons le meilleur consensus pour le bien être de nos enfants.
Le bien être de tous est une de nos priorités. Nous n'oublions pas les associations qui nous ont montré dernièrement que le travail et l'innovation sont gages de réussite.

Depuis 2008, nos investissements sont constants et réguliers. Nous avançons sur de nombreux sujets structurants : de la rénovation à la mise en conformité de nos bâtiments publics, de la réfection à la création de voirie, sans oublier l'amélioration des réseaux d'eau potable, électriques ou de gaz. Cette année La Voie Verte traversera notre village et permettra à tous les âges d'y trouver un intérêt et de cheminer à pieds, en vélo, en rollers,… en toute sécurité.

Les conseillers municipaux finalisent l'étude concernant la gestion des eaux pluviales rue des Vignes Blanches et réfléchissent sur la rénovation de cette voie en y incluant les chemins adjacents du chemin de l'Orme et des Bouteillers. Nous aurons l'occasion de nous rencontrer pour partager nos études et répondre à vos questions.

Ces projets sont réalisables avec des plans d'investissements pluriannuels qui permettent d'étaler les coûts et rendent possible ce qui semble utopique. La maîtrise des coûts de fonctionnement par la municipalité permet de dégager des excédents mis en réserve et investis dans les travaux. Cette action nous rend moins dépendants des emprunts, dynamise nos projets, sans augmenter les taux d'imposition communaux et cela depuis 2009.
A bientôt

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Souhaitent à toutes et à tous

de Bonnes Vacances

NOS FINANCES

NOS FINANCES

LE FONCTIONNEMENT

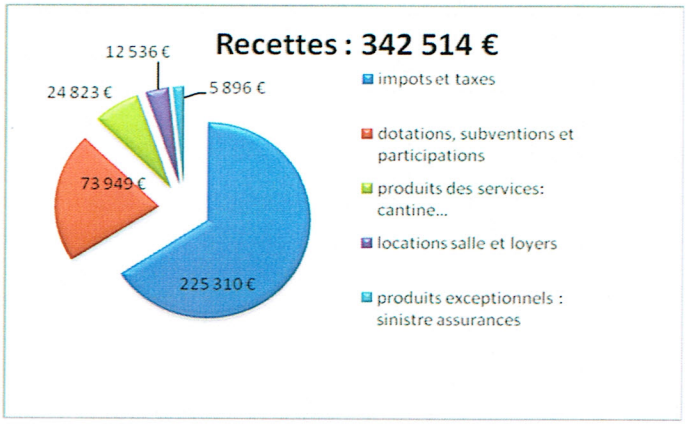

L'INVESTISSEMENT

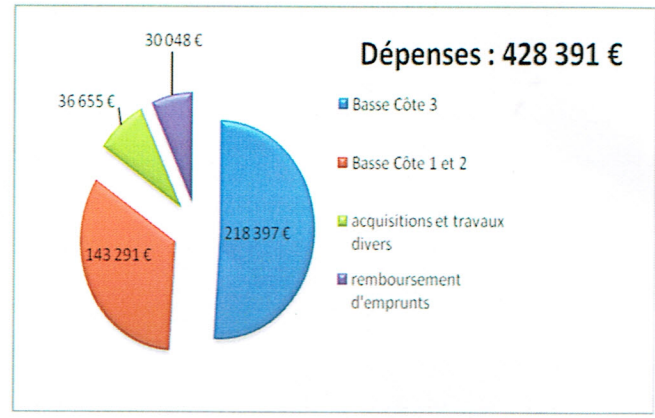

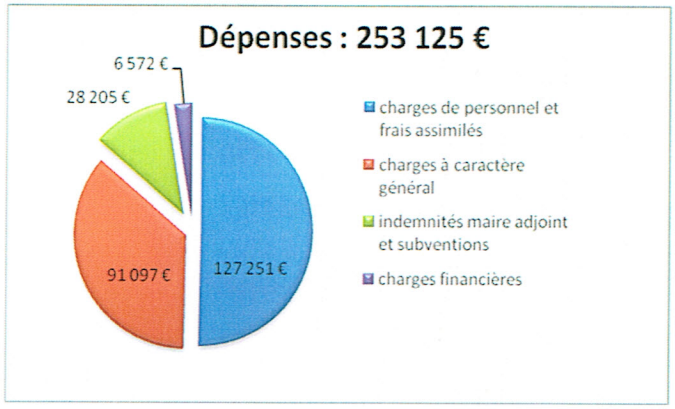

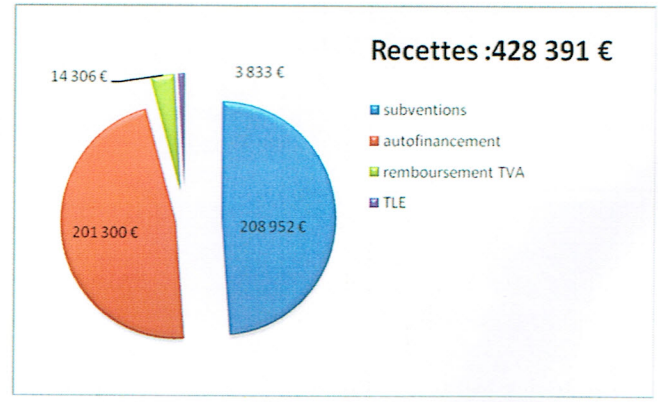

Résultat de fonctionnement : 89 389 € Remboursement emprunt : 30 048 € Capacité d'autofinancement nette : 59 341 €

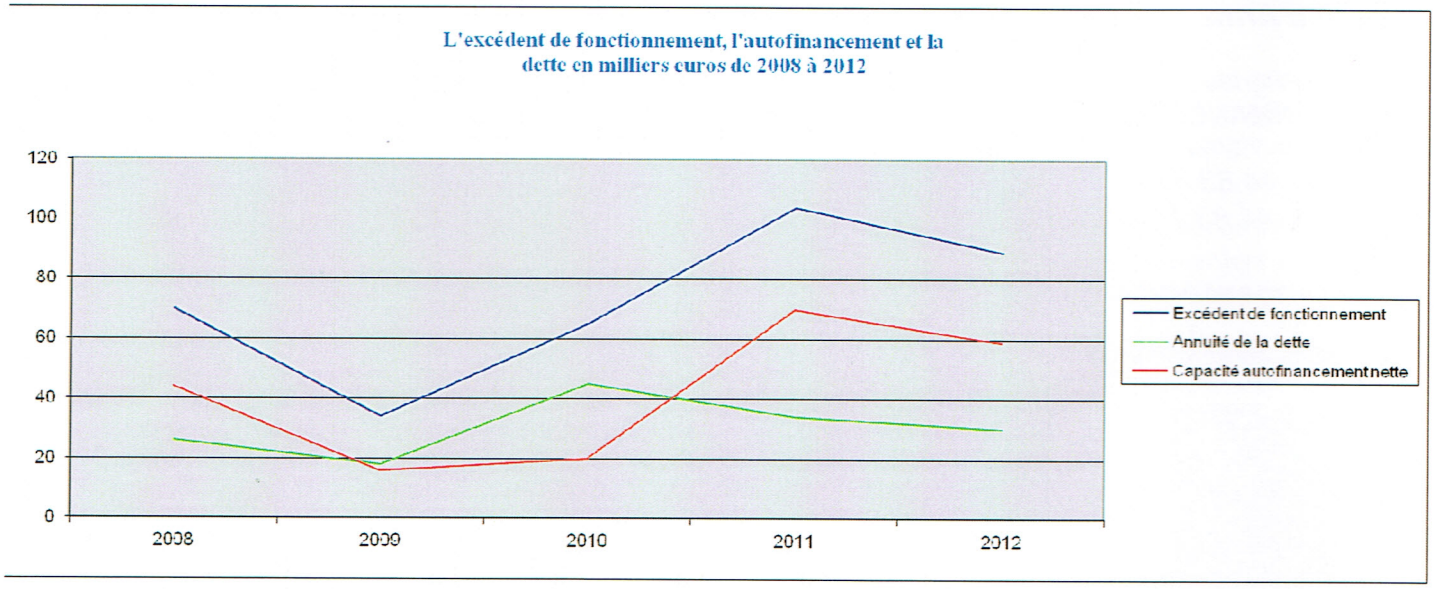

Sur la période 2008-2012, notre endettement est inférieur et notre capacité d'autofinancement est supérieure à la moyenne nationale des communes similaires à la nôtre. Nous restons donc vigilants notamment aux dépenses liées au fonctionnement.

En 2012, nous avons réalisé la 3ème tranche de la Basse Côte (voirie et renforcement des réseaux) sans faire appel à l 'emprunt. Il en sera de même en 2013 pour les travaux du cimetière. Cette indépendance financière permet de maîtriser la dette de la commune. Notre gestion permet de poursuivre notre politique fiscale, sans augmenter les taux d'imposition encore cette année et nous laisse la possibilité de planifier des futurs investissements.

NOS TRAVAUX

POINT SUR NOS TRAVAUX

Depuis notre dernier flash les travaux annoncés sont bien avancé : l'espace cinéraire est terminé, le remplacement de la canalisation d'eau potable est terminé et la piste cyclable est en cours de réalisation.

L'ESPACE CINERAIRE

La crémation est aujourd'hui une pratique largement répandue en France. La part de l'incinération est passée de 1 % des obsèques en 1979 à 32 % aujourd'hui. Notre commune n'échappe pas à cette pratique. Suite à la demande d'administrés désirant un emplacement pour la dispersion des cendres, le Conseil Municipal a décidé de créer un espace cinéraire permettant le choix entre la dispersion au jardin du souvenir ou la conservation des cendres dans une urne qui est déposée soit dans une case d'un columbarium ou dans une cavurne (mini tombe).

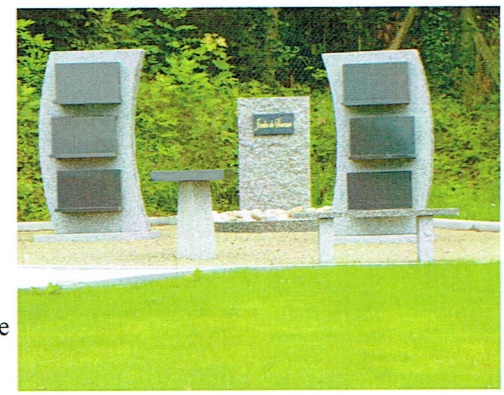

Le tarif des concessions est le suivant :

Une case de columbarium pouvant contenir 3 urnes,
Concession trentenaire..... 1 000 €
Concession cinquantenaire..... 1 500 €
Cavurne pouvant contenir 4 urnes,
Concession trentenaire..... 800 €
Concession cinquantenaire..... 1 200 €

Jardin du souvenir dispersion gratuite.
Dans tous les cas une plaque nominative est obligatoire et sera facturée au prix de revient

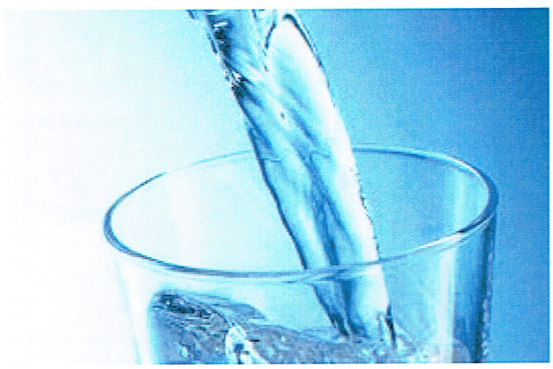

L'EAU POTABLE

Le Syndicat des Eaux de Longueil Sainte Marie achève le renforcement et le renouvellement de la conduite d'eau potable depuis l'impasse des Treilles jusqu'à la limite de Jaux.
La canalisation avait 50 ans et cassait régulièrement. Nous avons changé en même temps les derniers raccords en plomb qui permettent l'alimentation chez les particuliers. Ces raccords sont désormais en plastique.
Cette dernière opération de rénovation fait que notre réseau est sain, en conformité avec la législation, avec une pression constante sur tout notre territoire.

LA VOIE VERTE

L' Agglomération de la Région de Compiègne est en cours de réalisation de la voie verte qui nous reliera aux communes de Jaux et de Le Meux. Le tronçon effectué cette année ira du chemin de l'Epinette jusqu'au passage à niveau de la mairie.
Pour améliorer la sécurité un passage surélevé sera créé à l'intersection de la rue de la Basse Côte et de la rue de l'Ecole. La vitesse sera limitée à 30 km/h, les panneaux STOP seront retirés, la priorité sera à droite. Cet ouvrage s'inscrira également dans notre plan de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Un nouvel abri bus verra le jour, lui aussi aux normes PMR.
La seconde partie de cette voie verte sera finalisée en 2014. Les piétons et les cyclistes pourront l'utiliser . Ainsi notre village sera relié à la passerelle de Jaux et à la piste cyclable de Le Meux en toute sécurité, notamment pour les plus jeunes.

RENOVATION DE LA MAIRIE

Cet hiver, les employés municipaux ont isolé et rénové la salle du Conseil Municipal que nous avons équipée d'un vidéo projecteur, d'un écran et de mobiliers.

Le grenier de la mairie a été isolé. Ce nouvel espace accueillera la salle des archives. Ce dernier aménagement a été réalisé avec le concours de la section SEGPA du collège de Margny les Compiègne.
De nouveaux espaces verts ont été créés près de la salle des fêtes et rue de la Basse Côte.

Il est rappelé que des sacs sont mis à disposition pour les déjections de nos amis les chiens.

LA VIE A L'ECOLE

L'ECOLE D'ARMANCOURT

Que s'est-il passé cette année ? Beaucoup d'événements mais nous vous en avons sélectionné quelques-uns.

Nous avons préparé et goûté un « Breakfast » ! Hum ! (mars)

Nous avons profité de la belle neige ! (janvier)

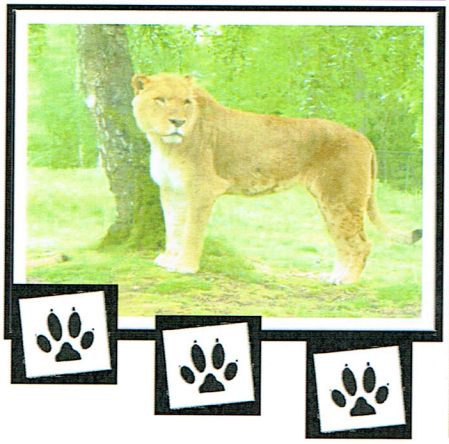

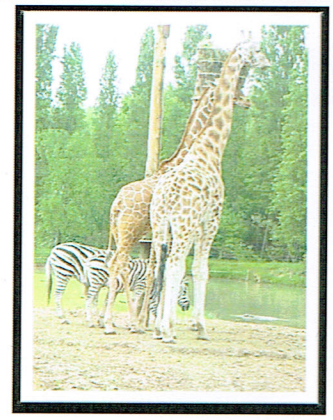

Nous avons visité le parc zoologique de Thoiry. Magnifique réserve malgré la pluie ! (mai)

L'AMICALE DE L'ECOLE

Créée en 1993 pour soutenir et faciliter le bon fonctionnement de notre école, l'amicale de l'école d'Armancourt aura vingt ans en octobre prochain.
« Une belle jeunesse ! », penseront certains à juste titre…
« Une belle longévité ! », penseront d'autres et ils auront raison aussi car déjà certains parents des élèves d'aujourd'hui ont connu l'A.E.A et bénéficié de son soutien alors qu'ils usaient leurs fonds de culottes sur les bancs de l'école Albert Eveloy.

Beaucoup ne penseront rien…

Et pourtant, au fil des ans, des centaines d'enfants de notre école ont pu bénéficier du soutien de l'amicale. L'organisation de classes découvertes et l'accès à de très nombreuses sorties pédagogiques, culturelles et autres spectacles ont été facilités voire rendu possible grâce à l'apport financier de l'association qui par ailleurs apporte son concours à la mise en œuvre des festivités organisées par l'école à l'occasion de Noël et de la fin d'année scolaire.

Cette année, l'école étant menacée, l'amicale a souhaité apporter sa contribution à la mobilisation contre la fermeture d'une classe.
Ainsi, l'A.E.A a été présentée et reconnue comme un atout objectif en faveur de l'école.

Cependant, derrière ce truisme, on oublie de plus en plus facilement que l'amicale n'existe que grâce à la mobilisation de quelques bénévoles trop peu nombreux, qui n'ont pas vocation à se mettre en avant mais dont l'action mérite mieux que de se fondre dans les habitudes scolaires
comme un acquis immuable.

En réalité, malgré sa « jeune longévité », l'amicale s'essouffle et a besoin de nouvelles forces

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES

L'Assemblée Générale s'est tenue le 08 Janvier 2013 .La composition des membres a été renouvelée dans son intégralité avec l'arrivée dans notre groupe de Mme Catherine BEZELGA et M. Daniel MOITREL.

La soirée dansante du 2 Février pour partager la Galette des Rois s'est déroulée dans une bonne ambiance comme habituellement et par une bonne participation.

L'invité d'honneur pour notre 25ème salon de l'Exposition Artistique des 9, 10 et 11 mars était M. Bernard LAMBOT de Machemont. Vingt sept artistes étaient présents ainsi que le travail, durant l'année, des élèves de l'école d'Armancourt

Prix du Jury : Monsieur Etienne REGNIER de St Jean aux Bois

Prix du Public : Madame Armelle DURAND DELAUNAY de Compiègne

Gagnant de la tombola : Madame Brigitte CUGNET d'Armancourt

La commune d'Armancourt a porté son choix, cette année, sur un tableau intitulé « Bateau de nuit »- technique de l'aquarelle/plume réalisé par M. Etienne REGNIER de St Jean aux Bois et sur une sculpture appelée « La Régate », taillée dans du bois de poirier centenaire simplement ciré, montée sur un socle en pierre cylindrique, lui-même incrusté sur une embrase amovible en bois teinté, travaillée par M. Jean-Pierre LEJEUNE de Compiègne

Cette année, la sortie annuelle s'est déroulée le samedi 1er Juin. Le matin, Tour panoramique de Paris sur les principaux quartiers et édifices connus, commenté par Manuela, notre guide déjà très appréciée l'année dernière. Le midi, déjeuner au restaurant du Palais de Chaillot, le Café Carlu. L'après-midi, toujours avec notre guide, visite du Haut lieu patriotique **"l'Arc de triomphe"** où nous avons eu les explications très intéressantes des différentes sculptures tout autour puis montée des marches pour arriver à **"la terrasse"** qui permet de percevoir la situation dominante de l'Arc, situé au centre de la place de l'Etoile, aménagée à partir de la fin du XVIIIème siècle et qui doit son nom à la disposition des douze avenues baptisées de noms de batailles. Et pour terminer, quartier libre sur les Champs Elysées afin de rejoindre notre bus sur la Place de la Concorde.

Prochaines dates à retenir :

- Soirée dansante samedi 13 Juillet
- Fête communale dimanche 8 septembre
- Soirée Beaujolais vendredi 22 novembre
- Réveillon mardi 31 décembre

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

INTERVILLAGE 2013

Les communes de Jaux, Jonquières, Le Meux, La Croix Saint Ouen et d'Armancourt ont décidé d'organiser **le 22 septembre 2013 une journée Intervillage**. De nombreux jeux seront organisés tout au long de l'après midi face à AUCHAN à La Croix Saint Ouen. Le but du fil rouge sera de constituer le plus gros Bouquet Provincial en fleurs de papier crépon.
Sur place, une restauration et une buvette seront mises à votre disposition. Une structure gonflable pour les enfants sera en accès libre.

Le thème sera le Moyen Age, le meilleur déguisement dans le public sera récompensé.

Pour représenter les couleurs de notre village, nous vous invitons à constituer une équipe d'hommes et de femmes à partir de 8 ans.

Inscrivez vous sur : maire@armancourt.fr ou à la mairie d'Armancourt.

L'ASSOCIATION SPORTIVE d'ARMANCOURT

L'ASA depuis le dernier bulletin municipal a dû interrompre les cours de gym adulte du jeudi soir. Avec seulement 5 élèves, l'association n'a pu maintenir l'activité ! Nous ferons cependant une nouvelle tentative avec deux cours d'essai à la rentrée, les jeudis 12 septembre et 19 septembre de 18H30 à 19H30. En fonction des inscriptions, le cours continuera ou pas ! Si vous venez à deux (amie, fille, mère …) une réduction vous sera accordée ….

Le cours de gym enfant ne compte malheureusement que 7 participants. L'activité est donc menacée…Un sondage sera effectué dans les cahiers des enfants à la rentrée scolaire afin de connaître les enfants intéressés.
Après ces deux constats négatifs, il faut noter une très bonne année pour le yoga avec 18 participantes assidues et 39 adhérentes à la Zumba. Ces deux activités seront donc reconduites l'année prochaine.

Les cours de Zumba assurés par Sandrine Pedrini seront le mercredi de 20H à 21H. Après sondage, l'horaire semble convenir au plus grand nombre … **Reprise des cours le mercredi 11 septembre 2013**. Nous n'avons pu accepter des participations « occasionnelles » en raison des inscriptions définitives déjà importantes. Nous le regrettons mais nous pensons que vous le comprendrez aisément.

Les cours de yoga seront quant à eux maintenus le mardi de 18H30 à 20H00 toujours avec Patrick Nicolle. **Reprise des cours le mardi 17 septembre 2013.**

Les cours de Tennis se sont achevés ce lundi 1er juillet…. Les cours ont été assurés presque normalement …il faut dire que la météo n'a pas été très clémente avec nous cette année ! Claire, comme toujours, a pu remplacer les cours annulés. Nous espérons la retrouver l'an prochain pour le plus grand bonheur des enfants et son professionnalisme.

Tous nos professeurs sont diplômés et déclarés. Aussi, afin d'assurer leur salaire jusqu'à la fin de l'année, nous vous rappelons que toute inscription est définitive et qu'aucun remboursement ne sera fait après engagement sauf pour raisons médicales justifiées.

Vous pouvez nous retrouver dans tous les cas pour plus d'informations au **forum des associations** organisé le **samedi 7 septembre** au Pont Neuf à Compiègne au stand de l'ASA de 10H à 18H…..
A bientôt et Bonnes Vacances...

PROTEGEONS NOS ABEILLES

Un essaim d'abeilles vient d'arriver sur votre propriété, **vous ne risquez rien.**
L'abeille est une espèce protégée et elle est en **voie d'extinction**, elle est pourtant très utile pour notre environnement.
Pour le récupérer et de le protéger, un apiculteur averti cueillera l'essaim vivant. **Cette intervention est gratuite!** Alors n'hésitez pas.
Appelez la Mairie au 03 44 83 43 07
Serge, l'apiculteur d'Armancourt
Tél : 03 44 37 12 29, Portable : 06 16 77 33 97

Conduite à tenir

Si l'essaim vient d'arriver, **vous ne risquez rien.**
Si l'essaim est en place depuis plusieurs jours, il peut être agressif.

NOTRE COUP DE COEUR

LES RECONTRES CHALEUREUSES

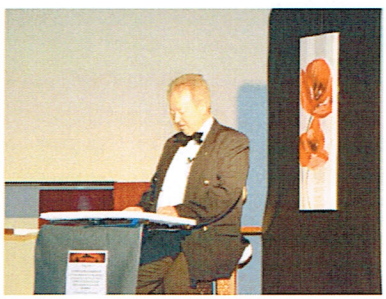

UNE AFFLUENCE EXCEPTIONNELLE POUR DU THEATRE A ARMANCOURT

La Compagnie des Treilles, d'Armancourt a présenté son premier spectacle théâtral le samedi 22 juin dernier dans la salle communale du village.
La troupe, composée de 6 comédiens et comédiennes, et aidée par autant de bénévoles pour la réalisation technique, a reçu un accueil enthousiaste des 150 personnes qui s'étaient déplacées pour assister au " Grand Journal d'Armancourt".

Un spectacle animé, qui présentait des sketches variés (du classique au moderne), lancés par un présentateur efficace, avec, en fil rouge, des bulletins météo plutôt bizarres.

La pièce s'est terminée par un débat aussi houleux que loufoque, suivi d'une bien étrange "initiation" à la zumba.

Près de 2 heures sur scène avant de partager le pot de l'amitié qui clôtura cette soirée fort réussie.

Si le théâtre à Armancourt vous intéresse, vous pouvez contacter le 03 44 37 13 87

LA VIE QUOTIDIENNE

BERGES PROPRES

Une nouvelle fois, le 5 mai dernier, les berges de l'Oise ont été nettoyées par les Armancourtois. Nous avons encore retiré beaucoup de bouteilles de verre, des déchets sauvages suite à des travaux dans les habitations, et des morceaux de polystyrène qui s'étaient envolés lors des derniers coups de vent.
La société Placoplatre située sur la zone industrielle Le Meux Armancourt, à notre demande, a supprimé son stockage extérieur pour éviter une nouvelle pollution. Notre patrimoine naturel est un atout pour notre village, nous devons le protéger pour que chacun puisse en profiter dans de bonnes conditions.

Merci aux bénévoles qui ont participé à cette action et qui ont rempli les 3/4 de la benne mise à disposition par l'ARC.

LA GARDERIE

Lors de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2013, les horaires de la garderie dans notre école seront de :

- De 7h30 à 8h50
- De 17h00 à 18h30.

Cette nouvelle plage horaire permettra aux parents de faciliter leurs activités professionnelles. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas majoré le prix de cette prestation.
Les inscriptions pour l'année scolaire 2013/2014 doivent être enregistrées auprès de la mairie.

AIDE AUX DEVOIRS EN ANGLAIS

La première année de soutien pour les devoirs en anglais vient de s'achever. Six élèves ont bénéficié des conseils de M. Hodin (Professeur d'Anglais bénévole) pour progresser dans la langue de Shakespeare.

Autour du verre de l'amitié pour marquer la fin de l'année scolaire, les collégiens ont déjà pris rendez-vous lors de la prochaine rentrée scolaire pour continuer à travailler.

L'aide aux devoirs en anglais débutera après les vacances de la Toussaint, une fois par semaine, à la mairie. Une réunion d'information aura lieu au mois d'octobre pour les futurs élèves qui sont inscrits au collège.

Cette prestation reste gratuite.

DECORATIONS DE NOEL

Vous souhaitez participer à la réalisation des futurs décorations de Noël de notre village, inscrivez vous sur :

- maire@armancourt.fr
- au secrétariat de la mairie.

Les ateliers débuteront au mois de septembre

ELAGUER VOS HAIES

La végétation pousse, veillez à entretenir vos haies et vos arbres.

Les végétaux ne doivent pas dépasser les limites de votre propriété. Déposez vos déchets verts à la déchetterie ou le dimanche soir sur le trottoir.

Merci de respecter cette règle.